

LES GRANDES ÉVOLUTIONS DU SECTEUR ASSOCIATIF FRANÇAIS

par Viviane Tchernonog (*)

Cet article s'appuie sur une enquête conduite auprès des associations à partir des municipalités et permet de renouveler les grandes données quantitatives de cadrage du secteur associatif français sous différents angles (profil, ressources, emploi salarié, travail bénévole). Trois grands types d'associations sont ainsi caractérisés et analysés : les associations dont le projet est articulé à l'action publique, les associations militantes et les associations de membres orientées vers la pratique d'une activité. L'auteur apporte un éclairage sur les grandes évolutions qu'a connues le secteur associatif entre 1999 et 2005 ; on voit en particulier que le poids des associations dans l'économie continue d'augmenter à un rythme supérieur à celui du PIB. Et les résultats tirés de cette enquête contredisent un certain nombre de discours tenus ces dernières années sur le désengagement de l'Etat ou la crise du bénévolat. On assiste plutôt à une restructuration des financements publics ainsi qu'à une transformation du profil des bénévoles.

(*) Viviane Tchernonog est chargée de recherche au CNRS, Centre d'économie de la Sorbonne de l'université de Paris-I Panthéon-Sorbonne. E-mail : viviane.tchernonog@univ-paris1.fr
Cette recherche a été financée avec le concours du ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, de la Confédération nationale du Crédit mutuel, de la Fondation Crédit coopératif et de France active.

Le développement des associations et la place qu'elles occupent aujourd'hui dans l'économie et dans la société française conduisent à poser un certain nombre de questions auxquelles la statistique publique n'est pas encore en mesure d'apporter des éléments de réponse, malgré les progrès réalisés depuis quelques années. La période récente a été traversée par de nombreux débats sur le désengagement de l'Etat, sur la crise du bénévolat ou sur les difficultés de renouvellement du travail bénévole. Dans ce contexte, un travail d'enquête auprès des associations conduit à quelques années d'intervalle visait trois objectifs principaux :

- produire des informations de cadrage sur l'ensemble du champ associatif ;
- repérer les principaux types d'associations et les grandes logiques d'action à l'œuvre dans le secteur associatif ;
- repérer les grandes évolutions du secteur associatif dans les dernières années.

Méthodologie

Il n'existe pas en France de liste d'associations vivantes à partir de laquelle il serait possible de conduire des enquêtes, les associations n'étant pas tenues de déclarer leur disparition. Pour contourner les difficultés entraînées par l'absence de répertoire national des associations vivantes, le travail s'est

appuyé sur une enquête par voie postale adressée en 2005 aux associations en activité et organisée à partir des communes françaises : les mairies ont été dans un premier temps destinataires de notre questionnaire et elles l'ont, dans un deuxième temps, adressé aux associations présentes sur leur territoire, que celles-ci soient ou non subventionnées par la commune. Au total, 1 725 communes, parmi lesquelles la plupart des grandes villes, ont participé à l'enquête et l'échantillon définitif, qui compte 9 265 associations appartenant à tous les départements français, présente des qualités suffisantes pour autoriser des extrapolations France entière sérieuses.

Les extrapolations qui fondent ce travail s'appuient sur des hypothèses concernant le nombre d'associations, calculé à partir d'une enquête auprès des mairies et de données résultant d'un traitement du fichier Sirene par l'Insee.

Les estimations suivantes ont ainsi été retenues :

- le nombre d'associations vivantes et actives a été estimé à 1 100 000 structures à partir d'une enquête conduite en 2005 auprès d'un échantillon de mairies qui ont fait un travail de recensement des associations en activité, que celles-ci bénéficient ou non d'un appui de la commune⁽¹⁾ ;
- 172 000 associations ont recours à l'emploi salarié. Cette estimation nous a été donnée par un traitement du fichier Sirene effectué par l'Insee pour les besoins de notre enquête ;
- le nombre d'associations sans salarié peut être obtenu par déduction : 928 000 associations ne s'appuient que sur le travail bénévole pour mettre en place leur projet.

Certains totaux des tableaux présentés ci-dessous ne sont pas toujours égaux à 100 % : cela est dû à la volonté de présenter des données arrondies pour en simplifier la présentation et la lecture.

(1) C'est de cette manière que nous procédions jusqu'à maintenant et nos estimations du nombre d'associations étaient et sont habituellement confortées par les comparaisons que nous effectuons ensuite avec les données qui sont disponibles par ailleurs. Mais notre estimation est aujourd'hui confortée par une nouvelle donnée construite à partir de l'enquête ECVM Insee (5 000 Français sont interrogés) conduite en 2002. L'enquête permet d'estimer le nombre de présidents d'association, mais aussi le nombre de présidences d'association, puisqu'elle nous indique le nombre de fois où un individu cumule des présidences d'association : le nombre de présidences est équivalent au nombre d'associations. Ce travail a été effectué par Lionel Prouteau pour notre étude et il nous montre que l'estimation faite aujourd'hui d'un nombre de 1 100 000 associations en 2005 est une donnée qui apparaît tout à fait correcte.

Profil du secteur associatif français

Un secteur contrasté

Un grand nombre de petites associations fonctionnent à partir du travail bénévole, mais les budgets sont fortement concentrés dans quelques grandes associations.

Le secteur associatif français est composé d'un très grand nombre d'associations de petite taille, en termes de ressources courantes, actives pour la plupart dans les secteurs sportif, récréatif et culturel, et de quelques grandes associations gérant des budgets considérables et appartenant à des secteurs fortement professionnalisés : l'action sociale et la santé ou, dans une moindre mesure, l'éducation, la formation et l'insertion.

Quinze pour cent des associations, soit 165 000 associations environ, gèrent des budgets de l'ordre de quelques centaines d'euros (*tableau 1, en page suivante*). Les budgets associatifs apparaissent très concentrés dans quelques grandes associations : 2 % des associations concentrent 55 % du budget cumulé du secteur associatif.

Tableau 1
Répartition des associations
selon l'importance des ressources annuelles courantes

Ressources annuelles	Nombre d'associations en %	Budget cumulé
Moins de 1 000 €	15 %	NS
1 000 à 5 000 €	32 %	2 %
5 000 à 10 000 €	15 %	2 %
10 000 à 50 000 €	26 %	11 %
50 000 à 200 000 €	7 %	14 %
200 000 à 500 000 €	3 %	16 %
500 000 € et plus	2 %	55 %
Total en %	100 %	100 %
Total	1 100 000 associations	59,4 milliards d'euros

Source: V. Tchernonog, « Le paysage associatif français, mesures et évolutions », Juris Associations, Dalloz, 2007.

Les associations sportives, récréatives et culturelles représentent ensemble 60 % du nombre total d'associations, les associations sportives constituant à elles seules près du quart du total. Les associations de défense des droits et des causes sont également nombreuses, puisqu'elles représentent 15,5 % du nombre total d'associations. Les associations tournées vers les autres (associations humanitaires, d'action sociale, de santé, d'éducation) – par opposition aux associations dites de membres ou d'adhérents – forment le troisième grand type d'associations (*voir le tableau 2, en page suivante*). Relativement peu nombreuses, les associations d'action sociale et de santé, très professionnalisées, sont de grande taille et concentrent 36 % du budget cumulé des associations; les associations du secteur de l'éducation et de l'insertion, également peu nombreuses, concentrent 16 % du budget cumulé des associations. Le poids du secteur sportif n'est pas négligeable: il représente 15 % du budget total du secteur associatif, mais ce secteur fonctionne avec d'importantes aides en nature (installations sportives, équipements, matériels) des collectivités publiques, et surtout des communes, qui ne sont pas comptabilisées dans les budgets. Les nombreuses associations de défense des droits et des causes ne réalisent que 4 % du budget cumulé des associations: elles s'appuient pour l'essentiel sur un travail bénévole souvent très qualifié pour mettre en place leurs actions.

Des ressources variables d'un type d'association à l'autre

Les cotisations de membres, provenant d'adhérents personnes physiques ou personnes morales, constituent la ressource unique de nombreuses associations. Elles alimentent au total 12 % du budget cumulé du secteur associatif (*tableau 3, en page suivante*).

Tableau 2
Répartition des associations selon le secteur d'activité

	% nombre d'associations	Poids économique
Action humanitaire	4 %	4 %
Action sociale, santé	11 %	36 %
Défense des droits et des causes	15 %	4 %
Education, formation, insertion	4 %	15 %
Sports	24 %	15 %
Culture	19 %	9 %
Loisirs et vie sociale	18 %	9 %
Economie, développement local	4 %	6 %
Autres	1 %	1 %
Total en %	100 %	100 %
Total en valeur	1 100 000 associations	59,4 milliards d'euros

Source : V. Tchernonog, « Le paysage associatif français, mesures et évolutions », Juris Associations, Dalloz, 2007.

Tableau 3
Structure des ressources des associations

	Cotisations	Dons et mécénat	Recettes d'activités publiques et privées	Subventions publiques*	Total
Action humanitaire	2 %	26 %	38 %	34 %	100 %
Action sociale, santé	3 %	4 %	54 %	39 %	100 %
Défense des droits et des causes	24 %	7 %	45 %	25 %	100 %
Education, formation, insertion	4 %	2 %	65 %	29 %	100 %
Sports	38 %	6 %	32 %	24 %	100 %
Culture	17 %	5 %	38 %	40 %	100 %
Loisirs et vie sociale	18 %	2 %	50 %	31 %	100 %
Défense des intérêts économiques et développement local	11 %	2 %	45 %	43 %	100 %
Autres	11 %	9 %	59 %	22 %	100 %
Ensemble	12 %	5 %	49 %	34 %	100 %

* Subventions publiques seulement, à l'exclusion des financements contractuels, des ventes de prestations ou prix de journée provenant d'organismes publics classés dans la catégorie recettes d'activité.

Source : V. Tchernonog, « Le paysage associatif français, mesures et évolutions », Juris Associations, Dalloz, 2007.

Les dons des particuliers et le mécénat représentent ensemble 4,9 % du budget du secteur associatif. Ils restent peu importants dans le financement total du secteur associatif, mais sont importants dans certains secteurs d'activité, l'action humanitaire en particulier.

Les recettes d'activité, qui comprennent notamment la vente de services associatifs à un prix de marché ou à des prix différenciés, la participation forfaitaire à des services rendus, les produits des manifestations, les revenus des placements et les ventes de type prix de journée, constituent la première ressource des associations et alimentent presque la moitié des budgets associatifs. Elles peuvent provenir de ventes à des particuliers ou résulter de commandes publiques.

Les subventions publiques, qui expriment un soutien sans contrepartie apporté à l'action des associations – par opposition aux commandes ou aux financements par prix de journée – alimentent 34 % des budgets.

La structure des ressources varie considérablement d'un type d'association à l'autre, selon la taille, la nature du projet ou le secteur d'activité. Le secteur sportif et, dans une moindre mesure, les secteurs de la défense des droits et des causes, de la culture et des loisirs s'appuient sur les cotisations; les dons sont élevés dans le secteur de l'action humanitaire; les subventions publiques sont importantes dans l'action sociale, la santé et la culture. Les associations de défense des intérêts économiques, dont un des objets est de développer les territoires et d'animer les zones rurales, s'appuient aussi sur une part élevée de subventions publiques.

Les grandes évolutions

Une augmentation du poids des associations dans un contexte de forte concurrence entre associations

L'analyse des résultats tirés des enquêtes conduites à six années d'intervalle et reposant sur les mêmes méthodologies a permis d'opérer quelques comparaisons. Tous les indicateurs d'activité – qu'il s'agisse des budgets gérés, du volume de l'emploi salarié ou du travail bénévole – enregistrent une croissance positive dans l'espace de six années qui sépare les deux périodes d'observation.

Une privatisation des financements croissante et en voie d'accélération

Le budget cumulé du secteur associatif a crû dans la période à un rythme annuel de 2,5 % en volume, c'est-à-dire plus rapidement que le rythme annuel de croissance du PIB, qui atteint 2 % durant la période ⁽²⁾: le poids économique des associations continue d'augmenter en France. Les financements publics ont également augmenté en volume dans la période, à un rythme de + 1,6 %, assez proche de celui du PIB: il n'y a donc pas eu globalement de désengagement de la puissance publique (*tableau 4, en page suivante*). Mais le financement public n'a pas non

(2) Grâce notamment à l'année 2000, qui a été exceptionnelle pour le niveau du PIB.

Tableau 4
Evolution des grands indicateurs d'activité des associations

	2005	Taux d'évolution en six ans, en volume	Taux annuel moyen d'évolution, en volume
Budget total	59,4 milliards d'euros	+ 15 %	+ 2,5 %
Financement public	30,2 milliards d'euros	+ 9 %	+ 1,6 %
Financement privé	29,2 milliards d'euros	+ 19 %	+ 3,1 %
Emploi salarié en ETP	1,9 million de personnes 1 045 000 en ETP	+ 15 %	+ 2,5 %
Travail bénévole ETP	14,5 millions de bénévoles 935 300 en ETP	+ 30 %	+ 5,0 %
Nombre d'associations	1 100 000	+ 25 %	+ 4,2 %
PIB français	1 717,9 milliards d'euros	+ 12 %	+ 2 %
Nombre d'emplois salariés publics et privés en France	22,7 millions salariés	+ 5 %	+ 0,9 %

Source : V. Tchernonog, « Le paysage associatif français, mesures et évolutions », Juris Associations, Dalloz, 2007.

plus accompagné la montée en puissance des associations : le développement du secteur associatif s'est appuyé essentiellement sur une croissance des financements privés (cotisations des particuliers, mécénat, ventes) qui a été deux fois plus rapide que celle des financements publics, puisqu'elle atteint sur la période un rythme annuel de croissance de 3,1 % (tableau 5, en page suivante). On peut donc conclure à une tendance à la privatisation des ressources des associations. Cette privatisation des financements associatifs en France devrait s'accélérer dans les prochaines années, du fait du resserrement prévisible des dépenses publiques.

Une restructuration des financements publics en partie liée à la décentralisation

Le financement public des associations a augmenté dans les dernières années à un rythme proche, quoique légèrement inférieur, de celui du financement total du secteur. Si l'on ne peut pas parler de désengagement de la puissance publique, la période récente a cependant été marquée en France par un important mouvement de restructuration des financements publics, lié à la décentralisation et dont l'impact sur le tissu associatif est important. En effet, les financements publics – subventions ou commandes – représentent la moitié des financements des associations. La baisse observée des financements de l'État a été ainsi compensée par la croissance des financements des collectivités locales.

Une croissance importante de l'emploi salarié, portée par la croissance de l'emploi dans les services et par les emplois d'aide à la personne

L'enquête a pu mettre en évidence les fortes spécificités du travail salarié dans les associations, qui ont fait l'objet par ailleurs de travaux importants⁽³⁾. Le travail salarié dans les associations est notamment caractérisé par l'importance du travail à temps partiel, occasionnel ou saisonnier, très marqué par la fonction d'insertion du monde associatif, qui explique pour une grande part l'importance des emplois de type CDD et la proportion très élevée d'emplois de statut précaire (stagiaires...). Mais l'enquête montre aussi que le secteur associatif compte, comparativement au secteur privé marchand, une part importante de professions intermédiaires et de salariés diplômés⁽⁴⁾.

L'emploi salarié dans les associations a poursuivi sa croissance, toujours nettement plus rapide que celle du nombre d'emplois salariés dans le pays : le nombre d'emplois salariés a augmenté à un rythme de 2,5 %, c'est-à-dire deux fois et demie plus rapidement que l'emploi total, qui n'a augmenté dans la période qu'à un rythme annuel moyen de 1 %. Cette évolution est à rapporter à la croissance importante de certains emplois tertiaires, particulièrement celle des emplois de services à la personne, dont les associations sont les principales prestataires.

(3) Voir les travaux de Matthieu Hély et de Matthieu Narcy.

(4) Tchernonog (2007).

Tableau 5
Evolution de la nature et de l'origine des ressources en volume

	1999	2005	Taux annuel moyen d'évolution en volume
Financements privés			
Cotisations	9,9 %	12,1 %	+ 7,0 %
Dons des particuliers et mécénat	4,9 %	5,2 %	+ 2,8 %
Recettes d'activité privées	31,2 %	32,3 %	+ 3,1 %
Financements publics			
Communes	15,2 %	14,1 %	+ 1,1 %
Départements	9,3 %	10,0 %	+ 3,4 %
Régions	2,9 %	3,5 %	+ 6,7 %
Etat	15,0 %	12,2 %	- 0,9 %
Europe	1,2 %	0,9 %	NS
Organismes sociaux	8,6 %	7,0 %	- 3,1 %
Autres financements publics	1,5 %	3,0 %	+ 1,1 %
Total en %	100,0 %	100,0 %	+ 2,5 %

Source : V. Tchernonog, « Le paysage associatif français, mesures et évolutions », Juris Associations, Dalloz, 2007.

Un travail bénévole en plein essor et en profonde mutation, mais des difficultés tenant au besoin en compétences des associations

Le travail bénévole a connu un rythme de croissance annuel de l'ordre de 5 %, donc particulièrement rapide entre les deux périodes. Non seulement il n'y a pas eu de crise du bénévolat contrairement à un certain nombre de discours tenus, mais on a assisté durant la période à une montée en puissance du bénévolat. Certes, l'augmentation considérable du volume de travail bénévole sur la période tient en grande partie à l'augmentation du nombre total d'associations :

- le nombre total d'engagements bénévoles a augmenté de 23 % en six ans ;
- l'implication des bénévoles (nombre d'heures par bénévole) a augmenté de 6 % sur la période ;
- le volume annuel total de travail bénévole dans les associations a augmenté de 30 % sur la période.

Une analyse plus précise de l'évolution du travail bénévole selon les types associatifs entre les deux enquêtes (*tableau 6*) permet d'apporter un éclairage sur les difficultés à trouver des bénévoles exprimées par de nombreuses associations et qui ont alimenté les discours sur une crise du bénévolat.

On peut tirer de ces observations que l'augmentation considérable du travail bénévole est due pour la plus grande part à l'arrivée des nouvelles associations et que les difficultés des associations en matière de travail bénévole tiennent vraisemblablement à plusieurs facteurs.

Tableau 6
Le bénévolat dans les associations selon le secteur
(en équivalent temps plein)

	1999	2005	Evolution sur six ans*	Evolution annuelle moyenne*
Action humanitaire	38 700	94 700	+ 142 %	+ 23,7 %
Action sociale, santé	123 800	122 700	- 2 %	- 0,3 %
Défense des droits et des causes	77 300	93 600	+ 21 %	+ 3,5 %
Education, formation, insertion	45 800	35 200	- 18 %	- 3,0 %
Sports	201 200	275 400	+ 35 %	+ 5,8 %
Culture	96 700	153 000	+ 55 %	+ 9,2 %
Loisirs et vie sociale	114 600	115 400	+ 2 %	+ 0,3 %
Développement local, défense des intérêts économiques	12 900	33 100	+ 190 %	+ 31,7 %
Autres	5 000	12 300	+ 87 %	+ 14,5 %
Total	718 000	935 400	+ 30 %	+ 5,0 %

* Les pourcentages ont été calculés sur les effectifs précis tels qu'ils résultent des extrapolations et non pas sur les données très arrondies (pour être lisibles) qui figurent dans le tableau.

On observe une modification du comportement des bénévoles. Les nouveaux bénévoles apparaissent plus sélectifs que leurs prédécesseurs : les associations de petite taille – les associations sans salarié, en particulier – et certains secteurs apparaissent très attractifs, notamment les secteurs humanitaire et culturel, tandis que le niveau moyen de travail bénévole – nombre d’engagements, volume horaire – par association stagne ou baisse dans les associations de plus grande taille et, d’une façon plus générale, dans les associations employeurs.

Il semble aussi que les bénévoles souhaitent être davantage impliqués dans la définition et la conduite du projet de l’association, c’est de cette manière que l’on peut interpréter les différences entre grandes et petites associations.

Mais les difficultés tiennent surtout à un problème de formation et de qualification : le secteur associatif se professionnalise. Le souhait d’engagement existe et de nombreux Français souhaitent exercer un travail bénévole ⁽⁵⁾, mais les associations ne parviennent pas à trouver des bénévoles ayant les qualifications et les compétences dont elles ont besoin. Le besoin de compétences que l’on observe pour les salariés se pose dans des termes relativement semblables pour les bénévoles, et notamment de façon très aiguë pour les dirigeants bénévoles ; c’est ici sans doute la plus grande difficulté que rencontrent aujourd’hui les associations en matière de travail bénévole.

Les données tirées de l’enquête – qui portent sur 9 000 présidents et 27 000 dirigeants – mettent en évidence quelques éléments du profil des dirigeants ⁽⁶⁾ :

- Un accès difficile des femmes aux fonctions de président : 31 % seulement des fonctions de président d’association sont aujourd’hui occupées par des femmes.
- Une quasi-absence des jeunes de la gouvernance des associations, tandis que les seniors y occupent une grande place : 46 % des présidents sont retraités. Ce chiffre s’explique par la plus grande disponibilité des seniors, mais aussi par les qualifications professionnelles souvent pointues de ces retraités, qui sont fréquemment d’anciens cadres.
- Une forte représentation des catégories supérieures et moyennes et une quasi-absence des ouvriers chez les présidents : 42 % des présidents sont cadres moyens ou supérieurs. En revanche, les ouvriers ne représentent que 6 % des présidents.

Le profil des dirigeants évolue lentement dans le sens d’une plus grande mixité sociale : l’évolution dans le temps (appréhendée dans l’enquête à partir de la date de création de l’association) des structures dirigeantes des associations apparaît favorable aux femmes, aux jeunes et à la diversité sociale. Toutefois, cette évolution est davantage due à l’arrivée des jeunes associations qu’à un renouvellement des structures en place : les résistances individuelles au renouvellement des structures dirigeantes sont importantes, même si elles ne peuvent expliquer l’entière du phénomène.

(5) Sondage CSA pour le Crédit coopératif, Deloitte et In extenso, « Les Français et le financement des associations », novembre 2007.

(6) M. Tabariés, V. Tchernonog (2007).

(7) Cette donnée est différente du nombre d'enregistrements de créations d'association en préfecture, souvent avancé pour illustrer le dynamisme associatif. Mais le nombre d'enregistrements de créations en préfecture, de l'ordre de 365 000, ne correspond pas à des créations nettes d'association : il comprend d'abord un certain nombre d'associations (environ 8 %) qui font enregistrer leur création, mais ne voient jamais le jour ; surtout, il englobe les nombreux phénomènes de fusion, de restructuration, de disparition d'associations qui font enregistrer leur

Une concurrence accrue entre associations

Selon nos estimations, le nombre d'associations a augmenté de 220 000 ⁽⁷⁾ en six ans, soit une augmentation nette du nombre d'associations – solde des naissances et des décès – de l'ordre de 37 000, différente du nombre d'enregistrements de créations. Ce chiffre, qui constitue une hypothèse basse de la croissance du nombre d'associations sur la période, correspond à un taux de croissance de 4 %, beaucoup plus rapide que celui du financement des associations : les phénomènes de concurrence entre associations pour l'accès aux ressources, aux subventions publiques, aux dons, au mécénat, au travail bénévole apparaissent importants, ce qui explique sans doute pour une part le sentiment très fort d'une raréfaction croissante des ressources dans les associations ⁽⁸⁾...

Les grands types d'associations

nouvelle structure avec un projet, un partenariat ou une gouvernance un peu renouvelés.

(8) CPCA (2008).

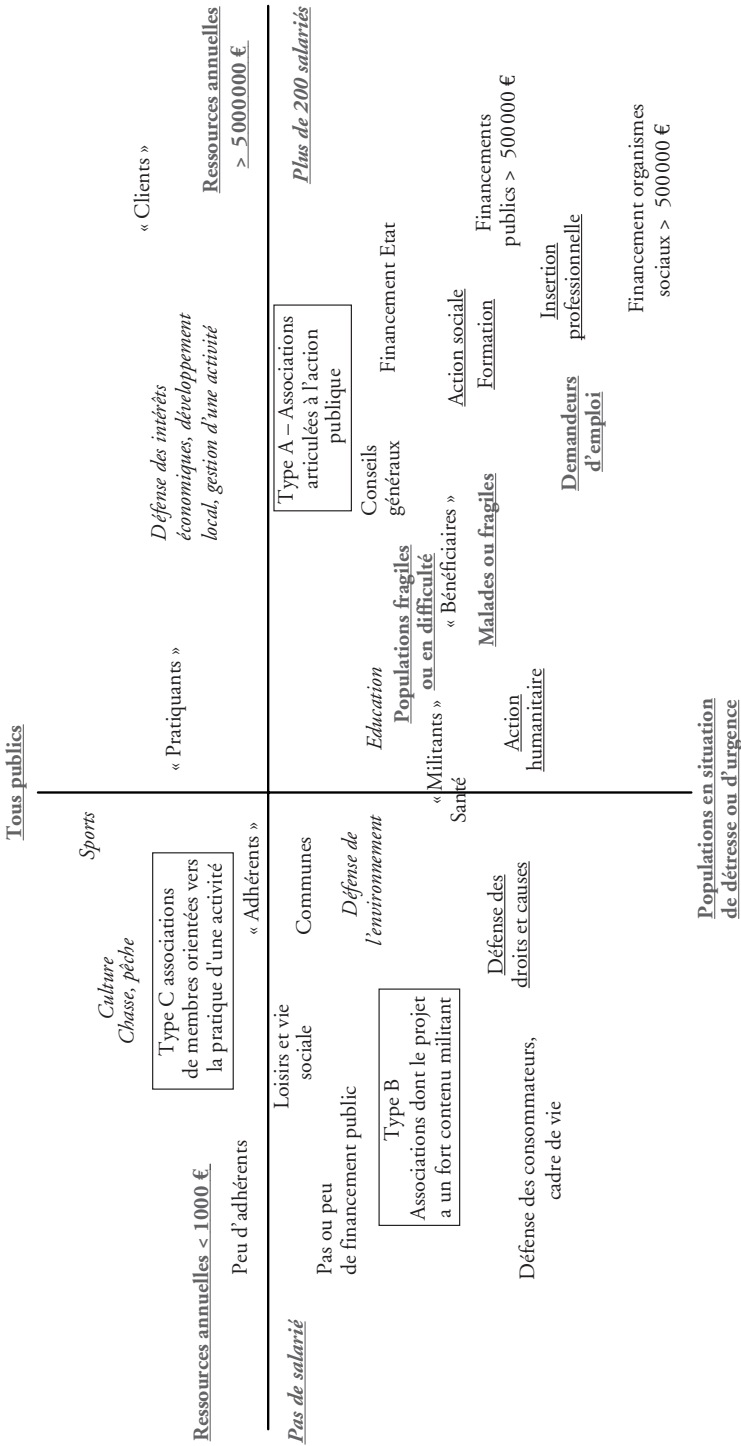
(9) Les méthodes d'analyse retenues sont l'analyse des correspondances multiples (ACM) réalisée à partir du tableau de Burt, couplée à des classifications centres mobiles (CM) et classification ascendante hiérarchique (CAH) utilisant l'algorithme de Ward. Ces analyses s'appuient sur les logiciels de dépouillement d'enquêtes Modalisa et Spad et sur MS-Excel. Le tableau final soumis à l'analyse comportait 9 267 lignes (associations) et 97 colonnes (modalités) ; à l'issue de l'ACM, les coordonnées factorielles sur sept facteurs ont été retenues. Plusieurs typologies basées sur les centres mobiles ont porté sur ces coordonnées, afin d'étudier la stabilité des classes obtenues. Au final, une classification ascendante hiérarchique sur les classes obtenues par les centres mobiles nous a conduits à retenir une typologie des associations en trois types stables. Seize variables regroupant au total 97 modalités ont été retenues pour l'ACM. L'étude des trois premiers axes factoriels obtenus par l'ACM sur l'échantillon de l'enquête révèle une forte structuration du système associatif français. Les inerties portées par ces trois axes sont respectivement de 22,88 %, 9,11 % et 4,4 %, soit en cumulé 36,39 % de l'inertie totale du nuage expliquée par les trois premiers axes. Ce résultat est très élevé, compte tenu du nombre important de modalités et du type de tableau – tableau de

L'accumulation de données sur un échantillon de 9 300 associations offre des possibilités de classement des associations, à partir des techniques de l'analyse exploratoire multidimensionnelle (*figure 1*) ⁽⁹⁾.

L'axe horizontal montre une opposition forte entre les associations sans salarié, gérant de petits budgets, situées à gauche de l'axe (pas de salarié, ressources annuelles inférieures à 1 000 euros), et les grandes associations comportant de nombreux salariés (plus de 200 salariés, ressources annuelles supérieures à 500 000 euros), situées à droite de l'axe. L'axe horizontal fait donc ressortir un effet taille très lié à la professionnalisation de l'association et aux financements publics. La distribution des modalités de financement public suit en effet celle des budgets et du nombre d'emplois salariés : on voit que les associations ne bénéficiant pas ou bénéficiant de peu de financements publics (à gauche) s'opposent aux associations destinataires d'importants financements publics (à droite, financements publics supérieurs à 500 000 euros, financements organismes sociaux supérieurs à 500 000 euros).

L'axe vertical oppose les associations selon les types de populations concernées par le projet de l'association : au milieu, dans le bas de l'axe, on trouve les associations dont l'action s'adresse à des populations en détresse, en difficulté ou fragiles ; toujours en bas et sur la droite, du côté donc des associations de plus grande taille, plus professionnalisées et bénéficiant de financements publics importants, on trouve les personnes malades, fragiles, demandeurs d'emploi. A l'extrémité supérieure de l'axe vertical, on trouve les associations ne présentant pas de caractéristiques particulières (tous publics). Très lié à la nature des populations ciblées par le projet de l'association, le vocable utilisé est différent : en bas, à côté des populations en difficulté, les associations désignent les populations concernées par leur action sous le terme de bénéficiaires ou d'usagers ; les associations qui se trouvent dans le haut du graphique parlent plutôt d'adhérents, de pratiquants (au centre et à gauche), voire de clients (en haut à droite).

Figure 1
Graphe factoriel



Source: enquête CNRS, Matisse, Centre d'économie de la Sorbonne auprès des associations, 2005-2006.

Burt – soumis à l'analyse factorielle multiple. L'analyse des correspondances multiples met en évidence les proximités et les oppositions qui existent entre associations, ce qui permet de repérer les variables structurantes du champ associatif et les types majeurs d'associations. Nous limiterons ici la présentation des résultats à l'analyse du premier plan factoriel, qui rassemble et résume une part importante de l'information (figure 1).

L'axe vertical montre une opposition nette entre les associations sportives, situées en haut de l'axe vertical, et les associations humanitaires, situées dans le bas de l'axe vertical. Les associations sportives, mais aussi les associations culturelles ou de loisirs, de chasse ou pêche se trouvent pour le plus grand nombre dans le quart supérieur, c'est-à-dire du côté des publics indifférenciés, d'adhérents ou de pratiquants, et à gauche, c'est-à-dire plutôt du côté des petites associations. Les associations des secteurs de l'action humanitaire, de la santé, de l'éducation, de la formation et de l'insertion professionnelle se trouvent dans le quart inférieur droit du graphique, c'est-à-dire du côté des associations actives en direction de publics fragiles ou en difficulté, et à côté des associations ayant des budgets élevés comportant de nombreux salariés et bénéficiaires d'importants financements publics, provenant notamment de l'Etat, des organismes sociaux, des conseils généraux et des régions.

Les associations militantes (défense des consommateurs, défense des habitants, du cadre de vie, défense des droits et des causes) se situent dans le quadrant inférieur, c'est-à-dire plutôt proches des associations actives en direction de publics fragiles ou présentant des difficultés, et plutôt à gauche, c'est-à-dire qu'elles fonctionnent pour un grand nombre d'entre elles avec pas ou peu d'emplois salariés, de petits budgets et sans financement public.

Les méthodes de classification appliquées à l'échantillon conduisent à distinguer trois grands types d'associations⁽¹⁰⁾ (tableaux 7 et 8).

• **Les associations dont le projet est articulé au sens très large à l'action publique.** Il n'y a pas seulement des associations qui gèrent des missions de service public, ni des associations qui ne seraient que le prolongement des services publics, mais aussi des associations qui gèrent des équipements culturels ou sportifs et des associations de défense d'intérêts économiques locaux. Ces associations ont recours à l'emploi de professionnels salariés et sont largement soutenues par des financements publics. Elles développent souvent leurs actions en direction de populations en situation difficile.

(10) Tchernonog (2007).

Tableau 7
Part des trois types dans l'ensemble du secteur associatif

	Type 1 Associations dont le projet est articulé à l'action publique	Type 2 Associations dont le projet présente un fort contenu militant	Type 3 Associations de membres orientées vers la pratique d'une activité	Total des trois types
Nombre d'associations	15 %	29 %	56 %	100 %
Ressources totales	83 %	5 %	12 %	100 %
Volume de travail bénévole	23 %	27 %	49 %	100 %
Nombre de bénévoles	20 %	29 %	50 %	100 %

Tableau 8
Caractéristiques distinctives des trois grands types d'associations

Principales spécificités	Type A Associations dont l'activité est articulée à l'action publique	Type B Associations dont le projet présente un fort contenu militant	Type C Associations de membres orientées vers la pratique d'une activité
Moyenne des ressources annuelles	300 000 euros 6 % des associations ont des ressources annuelles supérieures à 1 000 000 euros	9 000 euros 31 % des associations ont des ressources inférieures à 1 000 euros	12 000 euros 20 % des associations ont des ressources inférieures à 1 000 euros
Emploi salarié	Régulier	Exceptionnel	Occasionnel ou exceptionnel
Types de populations concernés	Populations en difficulté, fragiles, vulnérables, personnes âgées, enfants, familles, demandeurs d'emploi	Populations en difficulté, fragiles ou vulnérables	Tous publics
Reconnaissance des pouvoirs publics	Agréments ministériels, conventions de délégation de service public, autorisations ou habilitations administratives	–	Agréments ministériels
Secteurs d'activité	Action sociale, santé, éducation, formation, emploi, insertion professionnelle, culture, humanitaire (équipements collectifs)	Défense des droits, défense des causes, (associations de quartiers, de consommateurs, de défense du cadre de vie, défense de l'environnement, associations de parents d'élèves, associations patriotiques), action humanitaire, action sociale (information, aide, orientation, prévention)	Clubs sportifs, loisirs de type amicales, clubs culturels
Ressources	Financements publics (Etat, départements, organismes sociaux, communes, régions), 56 % des ressources	Recettes d'activité (38 %), cotisations (23 %), dons (17 %)	Cotisations (27 %), recettes d'activité (38 %), financements des communes (21 %)
Réseaux	Forte adhésion à des réseaux (69 %)		
Terminologie des publics	Clients, bénéficiaires, usagers	Militants, adhérents, bénéficiaires	Pratiquants, adhérents
Age de l'association			Jeunes associations
Poids dans le budget total	83 % du budget total	5 % du budget total	12 % du budget total
Part dans le nombre total de bénévoles	20 %	29 %	50 %
Part dans le volume total de travail bénévole	23 %	27 %	49 %
Statut d'occupation des locaux	Propriétaires 7 %, locataires 31 %	Hébergées 87 %	Hébergées 86 %
Genre du président	Femmes		Hommes
Age des dirigeants	38 % des présidents ont de 36 à 56 ans	Seniors (44 % des dirigeants)	Jeunes et plus de 56 ans
CSP des dirigeants	Professions libérales, cadres supérieurs	Employés, ouvriers, étudiants	
Renouvellement des dirigeants	Renouvellement des dirigeants	Faible renouvellement des fonctions de dirigeants	
Statut d'activité du président	Actifs du secteur privé (35 % des présidents)	Retraités du public ou du privé et inactifs	En activité dans le secteur privé
Président fondateur de l'association	Présidents non fondateurs		41 % des présidents fondateurs

- **Les associations dont le projet présente un fort contenu militant**, qui s'appuient sur un travail bénévole souvent qualifié et vivent avec de petits budgets alimentés de ressources privées du type cotisations et dons. Elles ont affaire à des publics de tous types (se créant souvent pour répondre aux besoins de publics en difficulté, mais pouvant monter ensuite rapidement en généralité pour défendre des causes plus générales).

- **Les petites associations de membres orientées vers la pratique d'une activité**, les plus nombreuses. Elles vivent à partir de cotisations et du travail bénévole, mais dans ces associations, adhérents, usagers, bénévoles et dirigeants sont souvent les mêmes personnes.

La répartition des associations selon les trois grands types est restée assez stable durant les dernières années (*tableau 9*), ce qui signifie une stabilité des grandes fonctions à l'œuvre dans les associations, même si l'on observe une légère augmentation de la part des associations dont l'action est articulée à l'action publique. La part des associations de membres orientées vers la pratique d'une activité se maintient à un niveau élevé – 56 % du nombre total d'associations – malgré la mortalité importante de ces associations.

Conclusion

Au-delà du renouvellement des données de cadrage du secteur associatif apporté par le dernier programme d'enquêtes, la comparaison à six ans d'intervalle des données résultant de deux enquêtes ayant adopté la même méthodologie, le même champ d'observation et ayant effectué un

Tableau 9
Evolution des types d'associations en six ans

	1999		2005	
	%	Effectif d'associations	%	Effectif d'associations
Type A: associations dont le projet est articulé à l'action publique	14 %	121 500	15 %	165 000
Type B: associations dont le projet présente un fort contenu militant	30 %	261 500	29 %	319 000
Type C: associations de membres orientées vers la pratique d'une activité	56 %	497 000	56 %	616 000
Total	100 %	880 000	100 %	1 100 000

Source: Enquête CNRS, Matisse, Centre d'économie de la Sorbonne auprès des associations, 2005-2006.

nombre d'interrogations identiques a permis de mettre en relief quelques grandes évolutions du secteur associatif et d'apporter des résultats nouveaux qui contredisent quelque peu certains discours tenus ces dernières années sur l'évolution récente du secteur associatif.

- Il n'y a pas eu désengagement global de la puissance publique, mais restructuration des financements publics : le financement public a continué d'accompagner le développement associatif, mais dans des proportions moindres.

- Il n'y pas de crise du bénévolat : l'enquête montre que le volume du travail bénévole a augmenté dans la période de façon considérable, mais que les bénévoles ont changé et deviennent plus sélectifs et volontaires dans le choix de leur parcours bénévole. Les discours tenus par de nombreuses associations sur les difficultés en matière de recrutement de bénévoles semblent surtout le résultat de problèmes d'inadéquation de l'offre à la demande de bénévoles dans un contexte de professionnalisation et de technicisation croissante de l'action des associations.

La recherche a surtout mis en évidence deux évolutions qui peuvent avoir des incidences à long terme sur l'action des associations et sur l'organisation du secteur.

S'il n'y a pas eu de désengagement de la puissance publique, on observe cependant une privatisation des financements du secteur associatif qui devrait s'accélérer dans le long terme, sous le double effet de la baisse annoncée des dépenses publiques et de l'incitation de plus en plus importante à diversifier les ressources et à recourir aux ressources privées. Or, les dons des particuliers, qui ne concernent que quelques types d'associations bien précis et peu nombreux dans lesquels ils jouent un rôle important, ainsi que le mécénat ne participent que très faiblement au financement total du secteur associatif et ne peuvent prétendre compenser la baisse attendue des financements publics. C'est la participation des usagers qui, *in fine*, pourra constituer une réelle alternative à la baisse des financements associatifs. Sur le long terme, cette évolution est pernicieuse, car elle contribuera à déplacer progressivement l'action associative en direction de populations présentant une solvabilité plus grande.

L'importance des phénomènes de concurrence mis en évidence dans ce travail est un facteur de précarisation plus grande des associations, qui se trouvent en concurrence entre elles pour l'accès à toutes les formes de ressources publiques ou privées, au travail bénévole ou à l'emploi salarié. Si la croissance du nombre d'associations est un signe de vitalité et un facteur important d'innovation dans le secteur associatif, le développement des réseaux regroupant les associations ou les interventions associatives sera un enjeu majeur du développement associatif. ●

Bibliographie

Archambault E., Kaminski P. (2004), « Vers un compte satellite des institutions sans but lucratif (ISBL) en France », *Recma-Revue internationale de l'économie sociale*, n° 293 et n° 294.

CPCA (2008), « Le financement (public) des associations : une nouvelle donne, de nouveaux besoins, juin 2008 », *Etudes et Documents*, n° 6.

Kaminski Ph. (2006), « Les associations en France et leur contribution au PIB, le compte satellite des institutions sans but lucratif », Addes.

Hély Matthieu (2008), « A travail égal, salaire inégal : ce que travailler dans le secteur associatif veut dire », *Sociétés contemporaines*, Presses de Sciences po, n° 69, p. 125-148.

Narcy M. (2007), « Motivation intrinsèque et équité salariale : une comparaison entre le

secteur associatif et le secteur privé », thèse pour le doctorat d'économie à l'université Panthéon-Assas, Paris-II.

Prouteau L. et Wolff F.-C. (2002), « La participation associative au regard des temps sociaux », *Economie et Statistique*, n° 352-353.

Sondage CSA, Crédit coopératif, Deloitte, In extenso, « Les Français et le financement des associations », novembre 2007.

Tabariés M. et Tchernonog V. (2007), « La montée des femmes dirigeantes dans les associations : évolutions structurelles, évolutions sociétales », *Recma-Revue internationale de l'économie sociale*, n° 303, p. 10-29.

Tchernonog V. (2007), « Le paysage associatif français, mesures et évolutions », *Juris Associations*, Dalloz.